

3 BONNE SANTÉ  
ET BIEN-ÊTRE



Anvers,  
31 mars 2020

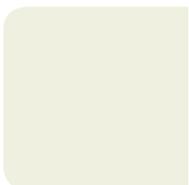
8 TRAVAIL DÉCENT  
ET CROISSANCE  
ÉCONOMIQUE



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# Ackermans & van Haaren : Publication du rapport annuel 2019 et modification de la proposition de dividende et des perspectives 2020

9 INDUSTRIE,  
INNOVATION ET  
INFRASTRUCTURE



16 PAIX, JUSTICE  
ET INSTITUTIONS  
EFFICACES



ACKERMANS & VAN HAAREN  
Partners for sustainable growth

# Ackermans & van Haaren : Publication du rapport annuel 2019 et modification de la proposition de dividende et des perspectives 2020

## Rapport annuel 2019

Le rapport annuel d'Ackermans & van Haaren pour l'exercice 2019 est disponible depuis aujourd'hui, 31 mars 2020 (après bourse), sur le site internet [www.avh.be/en/investors/annual-report-2019](http://www.avh.be/en/investors/annual-report-2019).

## Perspectives 2020

Le groupe Ackermans & van Haaren n'échappe pas, lui non plus, aux conséquences de la crise du Covid-19, qui ébranle la vie en sociétés partout dans le monde et qui perturbe fortement le cours normal de l'économie. Notre première préoccupation est la santé de l'ensemble des collaborateurs. En coordination avec les équipes dirigeantes des participations, Ackermans & van Haaren s'efforcera de garantir autant que possible la continuité des activités et des services.

Il est encore trop tôt pour pouvoir faire une estimation quelque peu précise de l'impact de cette crise sur les résultats d'Ackermans & van Haaren. Sur la base des éléments actuels, le groupe sera vraisemblablement confronté à une baisse substantielle de son bénéfice sur l'exercice 2020. Le groupe peut, heureusement, s'appuyer sur une bonne diversification des activités économiques et sur un bilan solide, ce qui doit en principe lui permettre, sur le long terme, de résister à cet événement imprévu.

Compte tenu de l'impact de la crise du COVID-19 sur certaines des participations, le conseil d'administration d'Ackermans & van Haaren a décidé d'ajuster comme suit les perspectives pour 2020 (telles que publiées le 28 février 2020) :

“Depuis mars 2020, le groupe Ackermans & van Haaren est lui aussi confronté aux conséquences de la crise du COVID-19. Cette crise perturbe la vie en société dans son ensemble et a également des conséquences négatives sur la marche des entreprises et sur les marchés financiers. Il est encore trop tôt pour pouvoir faire une estimation fiable des conséquences financières de la crise sur le groupe. La diversification du portefeuille, la trésorerie nette de 267,4 millions d'euros (fin 2019) et le bilan solide doivent permettre au groupe Ackermans & van Haaren de faire front à long terme dans ces circonstances difficiles.”

Un nouveau point de la situation sera donné à cet égard dans le trading update relatif au 1er trimestre 2020 (publication le 20 mai 2020).

## Dividende de l'exercice 2019

Le 27 mars, la Banque centrale européenne (BCE) a recommandé à toutes les banques de la zone euro “de ne pas verser de dividendes avant le 1er octobre 2020 afin de leur permettre de poursuivre leur rôle de fournisseur de crédit aux entreprises et aux particuliers”.

Grâce à leur solide position en fonds propres, Delen Private Bank et Banque J.Van Breda & C° pourraient bel et bien se permettre de verser un dividende pour l'exercice 2019. Conformément à la recommandation de la BCE, les deux banques ont néanmoins décidé de ne pas mettre de dividende en paiement pour l'exercice 2019 pour le moment. Au cours du quatrième trimestre de cette année, Delen Private Bank et Banque J.Van Breda & C° reconsidéreront si un dividende intermédiaire peut encore être distribué, en tenant compte des recommandations de la BCE. Le conseil d'administration de CFE a entre-temps lui aussi décidé de proposer à l'assemblée générale annuelle du 7 mai prochain de ne pas verser de dividende pour l'exercice 2019, avec la possibilité d'évaluer la situation à l'automne.

Bien qu'Ackermans & van Haaren dispose d'une trésorerie plus que suffisante pour payer le dividende de 2,5 euros brut par action annoncé le 28 février, le conseil d'administration d'Ackermans & van Haaren demandera aux actionnaires lors de l'assemblée annuelle du 25 mai, par prudence et à la lumière de ce qui précède, de reporter intégralement le bénéfice de l'exercice 2019.

Au cours du dernier trimestre 2020 au plus tard, le conseil d'administration évaluera l'opportunité d'un dividende intermédiaire.

**Ackermans & van Haaren** est un groupe diversifié, actif dans 4 secteurs clés : Marine Engineering & Contracting (DEME, l'une des plus grandes entreprises de dragage au monde - CFE, un groupe de construction avec le siège central en Belgique), Private Banking (Delen Private Bank, l'un des plus grands gestionnaires indépendants de fonds privés en Belgique, et le gestionnaire de fortune JM Finn au R.-U. - Banque J.Van Breda & C°, banque niche pour les entrepreneurs et les professions libérales en Belgique), Real Estate & Senior Care (Leasinvest Real Estate, une société immobilière réglementée - Extensa, un important promoteur immobilier actif principalement en Belgique et au Luxembourg) et Energy & Resources (SIPEF, un groupe agro-industriel actif dans l'agriculture tropicale).

Sur le plan économique, le groupe AvH représentait en 2019, via sa part dans les participations, un chiffre d'affaires de 5,6 milliards d'euros et employait 21.522 personnes. Le groupe se concentre sur un nombre limité de participations stratégiques présentant un potentiel de croissance important. AvH est coté sur Euronext Bruxelles et est repris dans l'indice BEL20, l'indice Private Equity NXT et le DJ Stoxx 600 européen.

## Site web

Tous les communiqués de presse d'AvH et des principales sociétés du groupe, ainsi que l'"Investor Presentation", peuvent être consultés sur le site d'AvH [www.avh.be](http://www.avh.be). Les personnes intéressées qui souhaitent recevoir les communiqués de presse par e-mail peuvent s'inscrire via ce site web.

## Calendrier financier

20 mai 2020	Déclaration intermédiaire T1 2020
25 mai 2020	Assemblée générale
28 août 2020	Résultats semestriels 2020
23 novembre 2020	Déclaration intermédiaire T3 2020

## Contact

Pour d'autres informations,  
veuillez vous adresser à :

Jan Suykens  
CEO - Président comité exécutif  
Tél. +32.3.897.92.36

Tom Bamelis  
CFO - Membre comité exécutif  
Tél. +32.3.897.92.42

e-mail: [dirsec@avh.be](mailto:dirsec@avh.be)

